



Plus de syndiqués, c'est être plus forts

Gâce à l'équipe CGT et à la mobilisation massive et exemplaire durant 2 jours des salariés, des augmentations de salaire ont été gagnées lors des NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) chez Grangers Frères. 40 € brut sur le taux horaire + 20 € assiduité.
Bravo pour cette lutte victorieuse !

Le syndicalisme CGT ce n'est pas que la grève. C'est la défense quotidienne des salariés pour faire respecter les droits du travail, négocier les revendications et défendre les futures conquêtes sociales. Si nous disposons aujourd'hui de congés payés, de retraite, de sécurité sociale, c'est parce que les syndicats soutenus par les salariés ont su l'imposer. Rien n'a été donné sans l'exigence des syndicats. La grève est un moment fort et particulier. Le syndicat est l'outil pour trouver une issue

positive au conflit en fonction du rapport de force existant. C'est ce que nous avons assumé pendant votre action. **Mais sans les salariés et leur soutien rien n'est et n'aurait été possible.** En devenant adhérent, nous devenons acteurs de notre propre avenir car sans adhérents cet outil indispensable n'existe pas : **Pas de droit sans syndicat, pas de syndicat sans syndiqué ! Le travail a plusieurs visages, la CGT a le vôtre !**



Combien ça coûte ?

Les cotisations syndicales c'est 1% du salaire net.. Si vous n'êtes pas « aux frais réels » cela donne le droit à une réduction fiscale à hauteur de 66 % de leur montant. Depuis 2012, cet avantage est aussi étendu à ceux qui ne payent pas d'impôt. Vous recevrez un chèque ou une réduction fiscale de 66 % de votre cotisation. **Par exemple, si vous cotisez 15 € par mois, cela ne coûte après réduction d'impôt que 5€/mois.**

Ça vaut le coup d'être syndiqué pour s'informer et se défendre. C'est un choix individuel qui peut rester confidentiel.

Le montant de la cotisation est à la portée de tous et de chacun. En plus du soutien et de la solidarité, c'est une raison supplémentaire d'adhérer.





Bulletin d'adhésion

Syndicat CGT Textile Habillement Cuir 43

4 Rue de la Passerelle - 43000 LE PUY EN VELAY

Tél : 04 71 05 51 21 – Mail : ud43@cgt.fr – Site : www.cgt43.fr

Je soussigné(e) ☐ M. ☐ Mme adhère à la C.G.T.
(Nom et Prénom)

Né(e) le/...../.....

Adresse

Téléphone/...../...../...../.....

Portable/...../...../...../.....

Mél

Entreprise

Temps de travail hebdomadaire :

Catégorie : ☐ Employé ☐ Ouvrier

☐ Cadre ☐ TAM

Date d'adhésion/...../.....

Salaire mensuel net : €

Cotisation Mensuelle : €

Le montant de la cotisation mensuelle est de 1% du salaire net. Le prélèvement automatique de la cotisation est effectué tous les 3 mois.

Je joins un relevé d'identité bancaire ou postal.

Signature de l'adhérent(e) :

Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat Textile Habillement Cuir CGT 43 à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du syndicat Textile Habillement Cuir CGT 43. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé ; sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Référence Unique du Mandat (à remplir par la CGT) :

Débiteur

Nom, Prénom

Adresse

Code postal Ville

Pays

Créancier

Identifiant Créancier Sepa : FR74ZZZ486685

Syndicat CGT Textile Habillement Cuir Haute-Loire

Maison des Syndicats - 4 Rue de la Passerelle

43000 Le Puy en Velay (France)

IBAN

BIC Paiement : Récurrent

A Le

Signature

Note : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.